

Période : toute l'année
Durée : 1/2 journée ou journée
Effectif : 1 médiateur pour 1 classe
Prix indicatif : 160€*
Niveaux conseillés : CM1 à Tale

Le Chablais est une région riche mais fragile. Le droit de l'environnement permet de fixer les règles pour préserver ce milieu naturel ainsi que les droits et les devoirs de chaque chablaisien.

DÉROULEMENT

En amont de l'atelier, les élèves créent une exposition sur ce qu'ils aiment du territoire chablaisien. Puis, au cours de l'atelier en classe, ils découvrent d'abord le Chablais (définition, patrimoines, diversités) avant de se questionner sur les risques qui peuvent menacer les patrimoines naturels. Ils réfléchissent ensuite sur l'impact de leurs actions sur l'environnement à travers un débat mouvant. Enfin, la charte de l'Environnement est décryptée pour comprendre les droits et les devoirs de chacun, avant d'aborder la réglementation générale. Enfin, l'accent est mis sur les comportements concrets du quotidien que les élèves peuvent/doivent adopter afin de préserver notre territoire.

Pour le lycée, l'atelier peut être complété par un atelier "Droit du patrimoine" pour compléter les propos.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

*Possibilité d'intervenir pour plusieurs classes sur la même 1/2 journée (250 €) ou journée (380 €)

À prévoir : en amont de l'atelier, les élèves sont invités à réaliser une exposition éphémère sur ce qu'ils apprécient sur le territoire du Chablais, leur lieu de vie. Chaque élève doit apporter un objet symbolique associé à un souvenir, une habitude, ... caractéristique du territoire. L'exposition sera laissée en place pour l'atelier et servira de base pour aborder la diversité du Chablais

Prévoir un vidéoprojecteur

